

Groupe des élus majoritaires

Depuis une dizaine d'années, la municipalité de Quint-Fonsegrives mène une politique active en matière de développement durable, afin de réduire les impacts environnementaux des activités humaines sur la commune.

Les actions en la matière portent sur trois axes principaux :

- Le premier : la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre.

Ainsi, depuis l'adoption en 2008 du Plan Climat énergie communal, des travaux importants de réduction des consommations d'éclairage et de rénovation énergétique des bâtiments communaux (école élémentaire, complexe Patrick Pépi et Mairie) ont été réalisés.

A titre d'exemple, la consommation de gaz de l'école élémentaire a baissé de 48% grâce à ces travaux.

Néanmoins, malgré cette baisse des consommations énergétiques (en kWh), les aléas climatiques (hivers plus ou moins froids), l'augmentation continue du coût des énergies et la mise en service de nouveaux équipements exercent une influence non négligeable sur la facture énergétique communale (en euros), laquelle peut fluctuer d'une année sur l'autre. Ainsi, cette dépense était de 224 073 € en 2014, 223 484 € en 2015 puis a baissé en 2016 (201 359 €) avant de remonter en 2017 et 2018. Ce qu'il faut retenir, c'est que sans la réalisation de ces travaux, la facture énergétique globale (gaz et électricité) de la commune aurait littéralement explosé ! La municipalité met, bien sûr, tout en œuvre pour réduire cette facture énergétique.

- Le second : les actions entreprises en milieu scolaire. Ainsi, à la cantine scolaire, 50% des repas servis quotidiennement sont préparés à partir de produits issus de l'agriculture biologique, le gaspillage alimentaire a été réduit de 36% en deux ans, le tri et la collecte des déchets organiques ont été mis en place. Par ailleurs, des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable sont proposées chaque année aux enfants de l'école élémentaire.

- Le troisième : la démarche d'éco-responsabilité des services municipaux. Que ce soit en matière d'économie d'énergie et d'eau, de tri et de réduction des déchets, d'achats éco-responsables ou encore de gestion écologique des espaces verts, les services municipaux ont pris en considération les enjeux environnementaux dans la pratique quotidienne de leurs activités.

Cette liste n'est pas exhaustive. J'aurais pu citer beaucoup d'autres actions impulsées par les élus de la majorité et réalisées parfois avec l'aide des élus de l'opposition.

Ce n'est qu'en agissant tous ensemble que nous pourrons réussir la transition écologique et énergétique sur notre commune. Nous devons bien cela à nos enfants et petits-enfants à qui nous léguons ce petit bout de planète que constitue Quint-Fonsegrives.

Franck Chatelain
Conseiller municipal délégué,
en charge du développement durable
pour le groupe des élus majoritaires

Groupe des élus minoritaires

Le conseil municipal a voté le budget primitif et les investissements 2019. Nous regrettons que lors du débat d'orientation budgétaire la majorité n'ait pas affiché la transition énergétique comme objectif majeur.

C'est bien à l'échelon local que l'on organise la transition écologique en réduisant la consommation d'énergie dans les bâtiments et équipements publics ainsi que la lutte contre les gaspillages qui impactent notre budget.

Notre commune depuis 2009 avec le Plan Climat Énergie Territorial a beaucoup investi avec des objectifs clairs : optimisation de l'éclairage public, mise en place de systèmes de régulation du chauffage, plan d'économie d'énergie pour réduire la facture à l'horizon 2020 et nos émissions de gaz à effet de serre.

Pourtant la dépense énergie-électricité a explosé, elle est passée de 201 351 € en 2016 à 215 188€ en 2017 et à 232 281 € en 2018 au-delà de l'augmentation tarifaire. Qu'est ce qui n'a pas marché au cours de ce mandat ?

Le budget d'investissements 2019 a programmé pour l'école élémentaire la construction d'un bâtiment de 77 m² pour réaliser la bibliothèque, une aire couverte de 30 m² vers les salles de l'ALAE maternelle et la rénovation du bâtiment de 104 m² situé rue des Coteaux ; cette décision a été prise en trois mois sans véritable discussion préalable et dans l'urgence pour permettre l'accueil des élèves jusqu'en 2021 en attendant l'ouverture du 2ème groupe scolaire la Gamasse-Rébeillou qui aurait dû selon nous être programmé dès le début du mandat.

L'extension de l'école primaire de 2018 devait déjà faire le lien avec le 2ème groupe scolaire, nous avons proposé une surélévation, mais nous n'avons pas été entendus ; au vu de ces éléments et de l'absence de concertation et de réflexion sur le devenir de ces bâtiments après 2021, nous n'avons pas voté cette dépense de 237 500 €.

Angel Péco
Conseiller municipal
pour le groupe des élus minoritaires